

L'urgence à répondre aux situations dramatiques des étudiants étrangers

*Communiqué de la Cellule de veille et d'alerte
pour les étudiants internationaux de l'Université de Strasbourg
(Le 6 août 2020)*

L'Université de Strasbourg accueille plus de 10 000 étudiants internationaux dont les deux tiers sont extracommunautaires. Parmi ceux-ci, neuf étudiants inscrits à l'université ne parviennent pas à obtenir un titre de séjour et sont sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il s'agit là des seuls étudiants qui se sont signalés ou dont les situations ont été portées à la connaissance de la [Cellule de veille et d'alerte](#) de l'Université de Strasbourg. D'autres situations dramatiques peuvent exister et il est manifeste que la crise sanitaire a mis de nombreux étudiants étrangers dans des situations financières, matérielles et humaines très difficiles.

Lors d'une réunion avec les autorités préfectorales du Bas-Rhin le 3 juin dernier, nous avons présenté et soutenu les dossiers des neuf étudiants étrangers. Après de multiples relances nous avons appris le 23 juillet dernier que seules trois situations seraient régularisées. Cette décision de la Préfecture du Bas-Rhin appelle deux commentaires.

Tout d'abord, concernant deux des trois étudiants régularisés – un couple marié avec deux enfants en bas âge -, nous déplorons qu'une interdiction leur soit faite d'exercer un travail, ce qui prive une famille entière de tout revenu, alors même qu'ils étaient précédemment salariés. Nous demandons que cette décision soit revue.

Ensuite, nous ne pouvons en aucun cas accepter que les situations de détresse et de précarité des 6 autres étudiants internationaux que nous soutenons soient tout simplement ignorées. Qu'il s'agisse de cas humanitaires, de cas de difficultés liées à des menaces qui pèsent sur des étudiants ou leur famille dans leur pays d'origine qu'ils ont été obligés de fuir, ou encore d'une étudiante qui a dû quitter son pays pour échapper à un mariage forcé, il est moralement inacceptable de ne pas répondre à de telles urgences. Dans d'autres cas, c'est l'absence momentanée de réussite dans les études qui a conduit à l'OQTF. Or ces étudiants - malgré l'angoisse que provoque la menace d'expulsion (certains d'entre eux, à cause des fréquents contrôles de police durant le confinement, n'osaient plus sortir de leurs 9 mètres carrés, et, du coup, ne se nourrissaient plus) et malgré l'absence de possibilité de travailler et donc de subvenir à leurs besoins (du fait de leur OQTF) - ont tous réussi leurs examens cette année.

Nous en appelons à la bienveillance de Madame la Préfète du Bas-Rhin afin qu'elle donne toutes les instructions utiles à ses services pour que les étudiants internationaux de l'Université de Strasbourg et la Région Grand Est soit traités avec l'humanité qui leur est due. Nous tiendrons une conférence de presse avant la rentrée universitaire pour faire un point sur l'évolution des situations individuelles et administratives des étudiants internationaux.

La Cellule de veille et d'alerte pour les étudiants internationaux de l'Université de Strasbourg

Pour tout contact : cellule-veille@unistra.fr

Description des situations des six étudiants qui n'ont pas obtenu une régularisation de leur statut

Mounia¹ a fui un mariage forcé et vient de réussir sa 2ème année de licence. Elle a passé toute la période de confinement seule dans sa chambre de cité universitaire. Sans pouvoir travailler, elle n'a pas pu payer son loyer. Elle a été aidée par une assistante sociale du CROUS.

Arslan a dû fuir son pays en 2015 avec sa famille du fait d'un harcèlement par la mafia locale. Il a réussi à obtenir son baccalauréat en 2018 après seulement deux ans de scolarisation en France. Il a intégré une composante de l'université et vient de réussir sa première année de Licence. Sa demande d'asile ayant été rejetée, il a besoin d'un titre de séjour pour poursuivre ses études en travaillant pour subvenir à ses besoins.

Liang a certes tardé à réussir son semestre, mais il a joué de malchance dans son parcours du fait de difficultés liées à des grèves et à des retards administratifs dans des dossiers de prise en charge financière.

Miloud a souhaité poursuivre ses études en France pour enseigner plus tard la langue arabe. Son seul tort a été de vouloir s'inscrire en n'ayant qu'un visa touristique. Il vient de réussir sa première année de Licence.

Stan est prêtre et, après avoir réussi un Master de théologie fondamentale en Espagne, il a souhaité compléter sa formation en France en s'inscrivant dans un Master "Éthique et société". Son but est de préparer un doctorat. Sa seule erreur - si l'on peut dire - a été de ne pas vouloir rater sa rentrée universitaire à Strasbourg, en quittant l'Espagne sans avoir reçu le visa que l'Ambassade de France à Madrid tardait à lui faire parvenir.

Yacouba, malade (sans doute atteint de poliomyélite), est inscrit en Master 2. Il a réussi le premier semestre, mais son stage d'apprentissage a dû être interrompu (malgré le soutien de son maître d'apprentissage) à cause de son absence de statut (OQTF), lié aux longs délais de traitement de son recours.

¹ Les prénoms ont été modifiés.